**Qui devient pauvre et qui s’en sort ?**

Centre d’observation de la société, 28 décembre 2015

**La pauvreté n’est pas une situation figée. Pour interpréter son évolution, il faut s’intéresser aux parcours : ce qui fait que l’on devient pauvre ou que l'on s'en sort.**

L'évolution du taux de pauvreté est souvent mal interprétée. Pour le comprendre, prenons l'exemple de ce qui s'est passé entre 2009 et 2010, objet d'une étude approfondie de l'Insee[1](http://www.observationsociete.fr/qui-devient-pauvre-et-qui-s%E2%80%99en-sort#footnote1_9lsbre8). Le taux de pauvreté[2](http://www.observationsociete.fr/qui-devient-pauvre-et-qui-s%E2%80%99en-sort#footnote2_pez1n30) est alors passé de 12,7 % en 2009 à 13,6 % en 2010, il a donc augmenté de 0,9 point. Mais le nombre de pauvres de 2010 n'est pas équivalent à celui de 2009, auquel on aurait ajouté un complément. Notre « modeste » hausse masque deux phénomènes de sens contraire : 4,4 % de la population est sortie de la pauvreté et 5,3 % y est entrée. Un tiers des pauvres de 2009 ne l’étaient donc plus en 2010. Un taux stable peut masquer des mouvements d'entrée et de sortie dans la pauvreté de grande importance.

Pour interpréter l'évolution de la pauvreté, il faut s’intéresser aux parcours : ce qui fait que l’on devient pauvre ou que l'on s'en sort. Prenons maintenant, non pas tous les pauvres, mais ceux qui le deviennent une année donnée. Selon l'Insee, la moitié restera pauvre l’année suivante, 30 % au bout de trois ans et 20 % au bout de quatre. Une histoire de verre à moitié vide ou à moitié plein. Quatre années après être devenues pauvres, 80 % des personnes ne le sont plus : la pauvreté n’est pas une trappe dans laquelle on tombe et dont on n’échappe pas. En même temps, cela signifie qu'une partie de la population reste durablement marquée. […]

Pour bien analyser ces parcours, il faut aussi de la durée. L’Insee a suivi durant cinq années les personnes pauvres de 2004[3](http://www.observationsociete.fr/qui-devient-pauvre-et-qui-s%E2%80%99en-sort#footnote3_u4nm1j5). Au cours des cinq années, 12,8 % de la population a connu la pauvreté monétaire au moins une fois et 3,7 % l’est restée en quasi-permanence : c'est le cœur de la pauvreté en France. Les auteurs mettent en avant l’effet du diplôme : *«*Si faire des études n’est pas un bouclier contre toutes les situations de pauvreté, cela n’en constitue pas moins un moyen efficace pour éviter la pauvreté durable *».* Au total, 40 % de la population est sortie du système scolaire avant 17 ans[4](http://www.observationsociete.fr/qui-devient-pauvre-et-qui-s%E2%80%99en-sort#footnote4_8sop6uu), 48 % des pauvres sont dans ce cas, mais c’est le cas de 58 % de ceux qui sont restés pauvres au moins quatre années. Les auteurs insistent aussi sur l’effet des séparations. Un événement rare au niveau de l’ensemble de la population (3,7 % de la population présente entre 2004 et 2008 est concernée), mais qui a un impact fort : c’est le cas de 6,5 % de l’ensemble des pauvres et de 10,4 % des personnes restées pauvres quatre années. […]

L'idée qu'à un moment donné tout le monde puisse devenir pauvre est une vue de l'esprit. *«*Parmi la tranche des niveaux de vie modestes, les chômeurs, les immigrés, les familles monoparentales et les familles nombreuses suivent plus souvent des trajectoires “descendantes” conduisant à des situations de pauvreté monétaire. », analysent les auteurs. Trois événements majeurs peuvent faire basculer des catégories modestes vers la pauvreté : travailler un nombre de mois inférieur dans l’année (précarité de l’emploi), se retrouver au chômage ou le retour d’un enfant au foyer familial. À l’inverse, la formation d’un couple, qui crée des économies d’échelle dans le logement (pas besoin d’une salle de bain par personne), et la prise d’autonomie d’un enfant peuvent permettre de sortir de la pauvreté.

Ces études portent sur un temps qui reste assez court, quelques années tout au plus, et ne donnent qu’une idée rudimentaire de parcours qui peuvent être faits d'allers-retours entre des niveaux de vie modestes et la pauvreté, en fonction notamment des aléas de l'emploi. En allongeant la durée d’observation, la probabilité de connaître au moins une fois la pauvreté augmenterait et la part de personnes engluées dans la pauvreté baisserait.

On peut tout de même en tirer plusieurs grands enseignements. Premièrement, d’une année sur l’autre, un tiers des pauvres ne le sont plus, cela peut sembler modeste, mais cela va à l’encontre d’une pauvreté figée. Deuxièmement, l’événement majeur qui fait basculer vers la pauvreté ou en sortir, c’est l’accès à l’emploi ou sa perte, mais aussi le défaut d’emploi durable. Et là, la catégorie sociale et le diplôme sont des éléments clés. Troisièmement, les événements familiaux ont moins d’impact pour l’ensemble de la population, mais une séparation marque durablement, notamment les femmes avec enfants. Une naissance joue peu, mais l’autonomie prise par un enfant a un effet.

1. Nathalie Missègue et Juliette Ponceau, « Les facteurs qui protègent de la pauvreté n’aident pas forcément à s’en sortir », Simon Beck, in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Insee, éd. 2014.

2. Dans cet article, le seuil de pauvreté est toujours fixé à 60 % du niveau de vie médian.

3. Pascal Godefroy et Nathalie Missègue, « Pauvreté monétaire en termes de conditions de vie : sur cinq années, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté. », in *Le revenu et le patrimoine des ménages*, Insee, éd. 2012.

4. Un chiffre qui correspond au niveau scolaire en France, toutes générations confondues.

**Exploitation pédagogique**

1. Faites une phrase pour exprimer la donnée soulignée dans l’article sans employer l’expression « taux de pauvreté ».
2. Montrez à l’aide de données chiffrées significatives que la pauvreté n’est pas une situation figée.
3. En utilisant le graphique ci-dessous, justifiez la phrase soulignée dans l’article.
4. Quels facteurs jouent un rôle dans l’entrée dans la pauvreté ? dans la sortie de la pauvreté ?

Document Question 3 :



**Corrigé**

1. Selon l’Insee, en 2010 en France, 13,6 % des individus ont un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian (le niveau de vie médian est celui qui partage la population en deux parties égales, la moitié a plus, l’autre moins). On peut illustrer par les données 2010 disponibles sur le site de l’Insee: en 2010, le niveau de vie médian étant de 19 270 euros annuels, le seuil de pauvreté était alors de 11 562 euros par an soit 964 euros par mois.
2. Au cours du temps, un même taux de pauvreté peut cacher des mouvements importants d’entrée et de sortie dans la pauvreté. Par exemple, entre 2009 et 2010, 4,4 % de la population est sortie de la pauvreté. Sur 12,7 % de pauvres parmi la population en 2009, cela représente donc un tiers des pauvres (4,4/12,7) qui sont sortis de la pauvreté. Symétriquement, en 2010, 5,3 % de la population est entrée dans la pauvreté, ce qui signifie que près de 40 % des pauvres (5,3/13,6) ne l’étaient pas l’année précédente.

Si l’on considère les parcours de ceux qui deviennent pauvres une année donnée, on observe qu’au bout de 4 ans, 80 % ne le sont plus (mais 20 % le sont donc restés).

1. Parmi les pauvres de 2007, 52 % sont restés pauvres entre 2008 et 2010, 32 % ont accédé aux catégories modestes et seulement 9 % ont grimpé jusqu'aux catégories supérieures. Parmi les catégories modestes de 2007, 12 % sont devenus pauvres et 24 % sont passés dans la tranche supérieure. Enfin, 89 % des catégories supérieures le sont restées, 8 % sont descendus parmi les modestes et 2 % seulement sous le seuil de pauvreté. La probabilité de devenir pauvre est donc minime parmi les catégories supérieures alors qu’on observe des allers-retours plus fréquents entre les niveaux de vie pauvres et modestes.
2. D’abord et avant tout le rapport à l’emploi : le chômage et la précarité de l’emploi sont les principaux facteurs d’entrée dans la pauvreté. Être privé d’emploi ou alterner emplois précaires et périodes de chômage, ou encore être en sous-emploi sont des situations susceptibles de faire basculer dans la pauvreté. Symétriquement, l’obtention d’un emploi, *a fortiori* stable, permet de sortir de la pauvreté. De ce point de vue, le niveau d’études est déterminant : le diplôme n’est pas une garantie absolue contre la pauvreté mais il protège de la pauvreté durable.

Deuxième facteur, les événements familiaux : une séparation ou le retour au foyer d’un enfant (jeune adulte ayant par exemple des difficultés d’emploi et/ou de logement) peuvent avoir des conséquences financières très préjudiciables parmi les catégories modestes et les faire entrer dans la pauvreté. Inversement, la mise en couple ou la prise d’autonomie des enfants allègent les dépenses du foyer. On voit là encore le rôle essentiel de l’emploi (des jeunes ici) dans les problématiques de pauvreté.